

Licence de droit me voilà

Par **L_anonyme**, le **05/07/2013** à **14:26**

Bonjour à tous,

Je viens d'obtenir mon bac STG CFE aujourd'hui avec la mention AB et je me suis inscrit en faculté de droit l'année prochaine donc je voudrais quelques conseils. Tout d'abord y'a-t-il des bacheliers STG ? Qui pourrait témoigner sur le forum ou en MP pour m'éclaircir et me dire entre autre les difficultés auxquelles je dois m'attendre.

Puis me conseillez un livre qui pourrait m'aider dans ma première année de droit. J'ai entendu parler du livre Réussir mon droit aux éditions Dalloz qu'en pensez vous ?

Merci de vos réponses.

Par **Freaky**, le **05/07/2013** à **15:11**

Salut l'anonyme

J'ai eu mon BAC STG CFE avec la mention AB tout comme toi et je viens de terminer mon M1 de Droit des Affaires =)

Contrairement aux idées reçues, le BAC STG est - de mon point de vue - une bonne formation pour débiter en Droit. Si à côté tu as une bonne mémoire et une certaine aisance en français (tournures de phrases, orthographe et grammaire) la première année devrait être plutôt tranquille. Bien entendu, cela ne signifie pas croiser les bras et attendre que ça passe. Il y a énormément de choses à apprendre et surtout à retenir, donc il faut bosser dur.

Nous étions trois à venir d'stg lorsque je me suis inscrite. La première n'a pas tenu le premier semestre faute d'investissement, en revanche mon amie et moi avons cheminé sans trop de difficulté durant les 3 premières années, mais nous avons travaillé régulièrement. En gros, tout dépend de toi.

La première difficulté : apprendre à bosser régulièrement. Beaucoup te diront qu'en bossant à la dernière minute de la dernière seconde ça passe... Ou pas. Si tu veux jouer à ça, assures-toi de maîtriser tes matières à TD. Pour celles-ci il faut impérativement apprendre au fur et à mesure (cours ET TD, j'ai délaissé le cours à deux reprises et j'ai sévèrement douillé)

La STG t'a appris à faire des fiches de jurisprudence et, crois-moi, tu vas en faire en Droit =) les premiers TD viseront à t'en apprendre la méthodologie, tu seras donc avantagé par rapport aux étudiants venant de L. Idem, en droit on raisonne en deux parties et deux sous-parties, encore un plus que tu a déjà acquis normalement. Bref, la méthode ne te posera pas

de souci. Le plus dur est d'apprendre et de comprendre les cours (et ça... ça demande du temps). Il faut également suivre l'actualité car elle sert toujours lors des partiels et te fait gagner des points (pour illustrer tes propos).

Si tu penses que faire des fiches peut te servir, fais-en. À défaut, n'en fais que pour les TD. Apprends bien les dates, nom et portée des jurisprudences aussi, ils y tiennent =) Beaucoup d'étudiants font l'impasse dessus.

Côté livres... Attends les cours. Les enseignants donnent des listes de livres qu'ils recommandent. Au-delà, ne prend un livre que si tu galères vraiment dans la matière. Pour les petites faiblesses, go à la bibliothèque universitaire qui croule sous les ouvrages =P tu feras des économies.

Mon message est... Long, je résume :

- Acquérir la méthodologie (indispensable surtout pour le commentaire d'arrêt)
- Apprendre (et comprendre! Il faut savoir de quoi l'on parle) les cours et TD. N'hésites pas à faire des rapprochements entre les matières
- Suivre l'actualité
- Être précis en tout temps (date, nom, portée car si l'un manque = pas de pts).
- Ecrire français. Ils font des fautes mais toi tu ne dois pas en faire =)
- Vises toujours plus que le 10. Ok c'est la moyenne mais concrètement c'est mauvais =) Si tu survies à la licence et continues en master, les enseignants exigeront BIEN plus et regarderont tout ton parcours (soit donc cohérent dans le choix de tes matières)

Voilà, c'est un peu bordélique. Réussir en Droit avec un BAS STG est tout à fait possible. J'en suis l'exemple même et j'ai fait taire bien des gens qui pensaient que cela n'était pas possible. Si tu a des questions, je suis à ta disposition (idem si tu a besoin d'aide ou autre, solidarité oblige)

Par **gregor2**, le **05/07/2013** à **17:05**

Bonjour, bienvenue sur le forum, vous inscrire est le premier bon choix ;)

Plus sérieusement s'il est vrai que le taux d'échec des étudiants issu de STG est réputé élevé je seconde la réponse de Freaky sans hésiter.

Avec de la volonté, du sérieux et du recul c'est abordable.

En S nous ne faisons ni économie ni droit vous si, à vous de le mettre à profit.

Faites attention au droit tout de même, vous approfondirez beaucoup plus en License. J'ai juste survolé de très loin le programme de STG et ça m'a paru très léger, ne partez pas avec des idées préconçues ou trop arrêtées sur le droit, n'ayez pas peur de "reprendre à zéro"

certaines notions.

Mais freaky saura mieux vous conseiller sur ce point (peut être même que je dis une bêtise, je ne viens pas de stg ;))

Une autre personne sur ce forum vient de stg et vient de passer sa L1 avec succès.

Par Yn, le **08/07/2013 à 12:18**

Salut, *L_anonyme*,

Je préfère être clair : les étudiants issus de STG éprouvent de grandes difficultés en droit. C'est un simple constat dressé en tant qu'étudiant, et surtout, chargé de TD. Au-delà de ça, les statistiques sont éloquentes.

Je ne dis pas que c'est impossible, la situation de *Freaky* prouve d'ailleurs le contraire, mais il est important que tu notes qu'il s'agit d'une trajectoire particulière, et que les paramètres de sa situation ne seront pas les mêmes pour toi.

Le point central est l'acquisition de la méthodologie, voire des méthodologies (méthode du commentaire d'arrêt, de la dissertation, plus largement acquérir une méthode de travail, etc.).

Selon moi, les difficultés éprouvées par les STG proviennent de la formation reçue dans le secondaire et des notions étudiées. Autrement dit, peu importe que tu réfléchisses sur Kant, les problèmes économiques ou les nombres complexes, l'important est le niveau de réflexion exigé ; lequel permet d'aborder le droit avec une capacité de réflexion intéressante.

Attention, je ne dis pas que tu es incapable de réfléchir en sortant de STG, mais il est important de noter que les attentes du supérieur vont solliciter un investissement particulier de ta part car tu n'auras pas été habitué à cette réflexion. Beaucoup d'étudiants ne comprennent pas cela et pensent que de bons résultats au lycée suffisent : c'est faux. Il y a un écart important entre les attentes du secondaire et du supérieur.

Pour exemple, tu devras rédiger intégralement, chaque semaine, deux exercices (commentaire, dissertation, ...), cela impose de la régularité dans le travail. Je te laisse à propos consulter ce topic dans lequel je présente l'organisation des études de droit : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Je t'invite enfin à consulter ces deux topics - très intéressants - sur les études juridiques pour les étudiants issus de filières pro :

- http://www.juristudiant.com/forum/sujet.php?id_sujet=19168&PAGE=1
- http://www.juristudiant.com/forum/sujet.php?id_sujet=19415&PAGE=1

Par **Booker**, le **08/07/2013** à **13:03**

Bonjour l_anonyme,

Concernant le travail je ne peux que te conseiller d'ouvrir un ouvrage de méthodologie. En première année beaucoup d'étudiants se plaignent d'être abandonnés à leurs sorts, de ne plus être "cuvé" par un tuteur qui leur explique comment faire... Mais ce tuteur existe bel et bien, minutieusement rangé dans les étagères des bibliothèques, c'est le livre de méthodo' !

Si tu en gardes un à tes côtés et que tu incorpores naturellement les méthodes à partir de ce dernier, je peux te garantir qu'une bonne part du travail aura été accomplie.

Concernant la dissertation, le travail écrit en général, et la capacité de faire abstraction : si tu veux une idée de ce que l'on attend de toi, hors des bouquins de méthodo qui sont pour la plupart trop "scolaire" et ne te donneront qu'une image vague et floue de la "chose" qui t'attend, lis. Ouvre un essai sur un sujet qui te tiens à coeur.

Un petit essai d'une centaine de page ou moins si possible car ainsi les étapes du raisonnement seront bien marquées et tu auras une idée du phénomène intellectuel que tu devras réaliser plusieurs fois par semaine -bien que la méthodologie différera-. Bien entendu si tu lis déjà alors je ne t'apprends rien sur ce point.

En gros STG ou pas STG, si tu as l'esprit d'abstraction, j'allais dire, la filière de laquelle tu proviens n'aura pas d'importance décisive. Car l'on voit chaque année des bac "généraux" qui n'ont pas du tout d'esprit critique/abstraction ou pas suffisamment, bien que les filières générales préviennent ce risque.

Il te faudra lire abondamment l'actualité, en première année plus particulièrement l'actualité politique (droit constit, droit international, européen...), sociétale (droit civil), juridique (pour prendre le réflexe).

Sur je te laisses consulter les différents topiques.

Bon courage, cordialement.